

*Question présentée par le député :*

*M. Jean Romain*

*Date de dépôt : 18 octobre 2019*

## **Question écrite urgente**

**Un cycle à la dérive : que fait le département de l'instruction publique pour mettre fin à l'agression des profs par les élèves ?**

On apprend par les journaux ce qu'on savait déjà par la bande : des professeurs du cycle d'orientation se font agresser physiquement par des élèves.

Il en va de l'autorité **de** l'école et de l'autorité **à** l'école : personne ne peut supporter une telle dérive, et ce n'est pas une réforme de structure du C.O. ni l'introduction de tablettes numériques dans les classes qui changeront la donne : la violence, l'irrespect sont courants au cycle d'orientation. Quelle que soit la structure, si les maîtres ne peuvent pas faire leur travail dans des conditions normales, c'est-à-dire transmettre le savoir et s'assurer que cette transmission soit correcte, s'ils ne supportent plus cet état de fait et sont victimes de burn-out, l'essentiel de l'école n'est pas assuré. Il ne l'est pas au cycle d'orientation qui manque totalement de la sérénité nécessaire. L'école faut une fois de plus à sa mission.

Je demande au Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1. Quelles sont les statistiques de ces trois dernières années pour les cas d'agressions physiques des enseignants du cycle d'orientation ?***
- 2. Qu'a mis concrètement en œuvre le DIP pour juguler cette dérive violente ?***
- 3. Comment le DIP entend-il amener les parents concernés à prendre conscience de l'inacceptable ?***

Que le Conseil d'Etat soit remercié pour les réponses qu'il apportera à la présente.